

LE PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE EN ÉDUCATION

DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-YUKONNAISE

Plan d'action pour 2012-2015

*École, famille, communauté: un
apprentissage à vie!*



Table des matières

Table des matières	1
Terminologie	2
Portrait du PCÉ à ce jour	4
La mission, la vision et les énoncés directeurs	5
Rôles et responsabilités des partenaires	5
Les enjeux du PCÉ.....	6
Les partenaires du PCÉ	7
Priorités 2012-2015.....	8
Pour nous joindre.....	15
Bibliographie suggérée.....	16
Annexe 1 : Historique du dossier de l'éducation en français au Yukon	17
Annexe 2 : Présentation des partenaires	26
Annexe 3 : Liste des participants au PCÉ.....	32
Annexe 4 : Liste non exhaustive des réseaux des partenaires en éducation	33

TERMINOLOGIE

Partenariat communautaire en éducation (PCÉ)

Le PCÉ constitue une table de concertation qui émet des recommandations et développe des projets communs dans le but de favoriser l'apprentissage à vie dans la communauté. Il est un lieu de réflexion et d'échange où les directions des organismes de la communauté francophone travaillent ensemble vers un but commun.

Partenariat communautaire

Travail de concertation entre des organismes, des individus et toute autre entité qui choisissent de mener à bien un projet ou une activité en coordonnant leurs compétences et leurs ressources pour atteindre un but commun.¹

Éducation

Comprend les services d'éducation en petite enfance, à l'école, la formation aux adultes et le développement professionnel.

Exogamie

Union de deux individus de langues premières et de cultures différentes.²

Petite enfance

Période de développement de l'enfant qui commence avant la naissance et s'étend jusqu'à 6 ans.³

Parent

Parent ou tuteur ayant légalement la garde d'un enfant.

Communauté

Communauté francophone du Yukon, c'est-à-dire l'ensemble des francophones qui résident au Yukon ainsi que les organismes qui les desservent et les représentent.⁴

¹ Association franco-yukonnaise, 2010. *Plan de développement global de la communauté francophone du Yukon 2010-2015*, p.2.

² *Idem*.

³ Table nationale en développement de la petite enfance francophone, 2007. *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada*, p.6.

⁴ Association franco-yukonnaise, 2010. *Op. cit.*, p.2.

Construction identitaire

La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.⁵

⁵ Association canadienne d'éducation de langue française, 2006. *Cadre d'orientation en construction identitaire*, p.12.

PORTRAIT DU PCÉ À CE JOUR

En janvier 1998, le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) voit le jour suite à des compressions budgétaires des gouvernements fédéral et territorial qui incitent les intervenants communautaires à se rassembler pour favoriser la concertation des ressources dans le domaine de l'éducation en français (voir annexe 1 : historique du dossier de l'éducation en français au Yukon).

Le PCÉ regroupe tous les organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'éducation et ils sont représentés par leur direction (voir annexe 2 : présentation des partenaires et annexe 3 : liste des participants au PCÉ).

Le PCÉ constitue une table de concertation qui émet des recommandations et appuie la création de services. Les réunions favorisent la réflexion et les échanges. Le PCÉ ne livre pas de services, cependant les membres peuvent mettre en œuvre des stratégies, projets et recommandations qui y sont identifiés. Le PCÉ repose sur l'engagement de ses membres et sur la cohérence de leurs interventions en fonction de la mission, de la vision et des énoncés directeurs du regroupement.

Tous les membres s'engagent à participer de façon active aux réunions du PCÉ. Suite aux recommandations communes, les membres partagent l'information auprès des gouvernements et dans leurs réseaux respectifs. Ils appuient les démarches communes de diverses façons. Ils assurent la liaison entre le PCÉ et leur propre organisme.

Chaque partenaire est actif au niveau local, régional, national et international (voir annexe 4 : liste non exhaustive des réseaux des partenaires en éducation).

La Commission scolaire francophone du Yukon coordonne les réunions du PCÉ et offre un service administratif entre autres pour la rédaction des comptes rendus. Les réunions ont lieu à toutes les six semaines.

En 2012, suite à une consultation sur l'école communautaire citoyenne tenue à Whitehorse, le PCÉ révisé ses pratiques et son mandat et établit des priorités et des objectifs communs à travailler durant les trois prochaines années.

LA MISSION, LA VISION ET LES ÉNONCÉS DIRECTEURS

Mission

Le PCÉ veut répondre aux besoins de la communauté franco-yukonnaise en éducation de la petite enfance à l'âge adulte grâce à un partenariat des organismes communautaires francophones.

Vision

Tous les francophones du Yukon ont accès à une éducation de qualité en français.

Énoncés directeurs

- Le PCÉ est un acteur incontournable dans le domaine de l'éducation au Yukon.
- Tous les francophones ont droit à des services d'éducation de qualité et accessibles en français.
- L'accès à des services éducatifs de qualité favorise l'épanouissement de l'individu et le développement de sa communauté.
- L'apprentissage à vie est au cœur du Partenariat communautaire en éducation. C'est la clé de la continuité linguistique.
- L'éducation est une source de rayonnement de la culture francophone et un point de convergence pour la communauté.
- Le système éducatif est inclusif et respecte les différences culturelles.
- La construction identitaire est à la base de toutes les activités éducatives et communautaires.
- Le parent a un rôle de premier éducateur auprès de ses enfants.
- Les activités du PCÉ offrent une visibilité accrue de la langue française.









RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

- Respecter les mandats des organismes et leur leadership dans leurs domaines d'intervention.
- Produire des savoirs qui répondent aux problématiques du terrain (recherche-action).
- Maximiser l'utilisation de ressources humaines et financières existantes.
- Échanger des idées sur les approches en développement des communautés.
- Participer de façon active aux réunions.
- Travailler ensemble à l'élaboration de projets porteurs pour la communauté d'apprentissage franco-yukonnaise.
- Appuyer les partenaires dans leurs dossiers prioritaires.
- Arrimer les différents services offerts.
- Agir comme leader en tant que représentant du PCÉ lors de rencontres au national lorsque mandaté par la table.

LES ENJEUX DU PCÉ

- La pérennité du financement des organismes partenaires;
- La stabilité au niveau des ressources humaines chez les partenaires;
- Le recrutement de participants pour les activités des partenaires;
- L'optimisation des services dans la communauté.

LES PARTENAIRES DU PCÉ

Organismes	Logos
<p>La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY)</p> <p>L'école Émilie-Tremblay (ÉÉT)</p> <p>L'Académie Parhémie (AP)</p>	 <p>Commission scolaire francophone du Yukon</p>  <p>École Émilie-Tremblay</p>  <p>Académie Parhémie</p>
<p>La Garderie du petit cheval blanc</p>	 <p>Garderie du petit cheval blanc</p>
<p>L'Association franco-yukonnaise (AFY)</p> <p>Le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA)</p> <p>Le Secteur jeunesse</p> <p>Le Secteur culturel</p>	 <p>A F Y</p>
<p>Les EssentiElles</p> <p>Mamans, papas et bébés en santé</p>	 <p>Les EssentiElles</p> 
<p>Le Partenariat communauté en santé (PCS)</p>	 <p>Partenariat communauté en santé (PCS)</p>

PRIORITÉS 2012-2015

Cette section présente les objectifs, les activités/projets, les responsabilités et les indicateurs selon quatre grandes priorités :

- Les services en petite enfance;
- Les services pour les jeunes d'âge scolaire;
- Les services pour les adultes;
- Les communications.

Priorité 1 : Tous les enfants francophones du Yukon d'âge préscolaire ont accès à des services de qualité en français.						
Objectif	Activités/Projets	Responsabilités	Indicateurs	Échéanciers		
				2012-2013	2013-2014	2014-2015
1.1 La Garderie du petit cheval blanc a les infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté	1.1.1 Réaliser une étude de faisabilité 1.1.2 Faire des demandes de financement 1.1.3 Réaliser un plan de mise en œuvre	Garderie (leader) Tous les partenaires	Réduction du nombre d'enfants en attente d'une place Augmentation du nombre d'enfants fréquentant la Garderie		X	X
1.2 Les intervenants en petite enfance ont accès à de la formation continue	1.2.1 Identifier les besoins à l'aide d'un sondage 1.2.2 Prioriser et organiser des formations pour les intervenants en petite enfance	AFY - SOFA (leader) CSFY	Nombre de répondants au sondage Satisfaction des intervenants Nombre de formations offertes Nombre de participants	X	X	X

1.3 Les parents sont soutenus afin de pouvoir appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages	1.3.1 Offrir des services d'accueil et d'accompagnement aux parents de la communauté	CSFY (leader) AFY - SOFA	Nombre d'inscriptions aux programmes en petite enfance	X	X	X
	1.3.2 Promouvoir les programmes préscolaires en français	EET Garderie	Satisfaction des parents	X	X	X
	1.3.3 Offrir des services pour les familles exogames	PCNP	Un programme pour les parents d'enfants de 1 à 4 ans est créé	X	X	X
	1.3.4 Outiller les organismes qui œuvrent en petite enfance			X	X	X
	1.3.5 Mettre en place un programme pour les parents d'enfants de 1 à 4 ans				X	X

Priorité 2 : Tous les élèves qui fréquentent l'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie ont accès à une vie culturelle francophone riche, dynamique et actuelle.						
Objectif	Activités/Projets	Responsabilités	Indicateurs	Échéanciers		
				2012-2013	2013-2014	2014-2015
2.1 Les élèves ont accès à une programmation d'activités sociales et culturelles de qualité	2.1.1 Offrir des activités culturelles aux jeunes de l'EET et de l'AP	EET et AP (leader) AFY – Secteur culturel	Nombre d'activités sociales et culturelles offertes Satisfaction des élèves	X	X	X
2.2 Les élèves participent activement à la vie sociale et culturelle à l'école	2.2.1 Création et maintien d'un conseil étudiant à l'AP	AP (leader) AFY – Secteur jeunesse	Taux de participation au conseil étudiant de l'école Le conseil étudiant est actif au sein de l'école Taux de participation aux activités du conseil étudiant	X	X	X
2.3 Les familles exogames de l'école participent à la vie sociale et culturelle francophones	2.3.1 Offrir des activités culturelles visant spécifiquement les familles exogames 2.3.2 Encourager la participation active des familles exogames aux activités et initiatives de la communauté	CSFY (leader) EET et AP AFY – SOFA AFY – Secteur culturel Les EssentiElles	Taux de participation des familles exogames Nombre d'activités offertes Satisfaction des participants	X X	X X	X X

Priorité 3 : Tous les francophones du Yukon ont accès à des programmes post-secondaires, de formation continue et de développement professionnel en français.						
Objectif	Activités/Projets	Responsabilités	Indicateurs	Échéanciers		
				2012-2013	2013-2014	2014-2015
3.1 Les francophones ont accès à des études postsecondaires et à de la formation continue en français	3.1.1 Faire une étude de besoins de la communauté francophone en éducation post-secondaire et continue	SOFA (leader)	Un rapport des besoins est produit		X	
	3.1.2 Faire un inventaire des programmes disponibles	CSFY	Nombre de programmes accessibles		X	X
		AP	Nombre d'inscriptions aux programmes et aux formations		X	X
	Nombre d'activités de formation continue offertes					
	3.1.4 Offrir des activités de formation continue			Nombre de francophones qui poursuivent leurs études en français	X	X
3.1.5 Organiser des ateliers avec des représentants des collèges et des universités francophones pour les élèves du secondaire et le public				X	X	

3.2 Les élèves de l'AP ont accès à un service de développement de carrière en français	<p>3.2.1 Offrir des sessions de MBTI aux élèves de la 11/12 de l'AP</p> <p>3.2.2 Mettre en place un programme de développement de vie et de carrière à l'AP</p> <p>3.2.3 Développer un partenariat AP et SOFA</p>	<p>AP (leader)</p> <p>SOFA</p> <p>CSFY</p>	<p>Nombre de jeunes qui bénéficient des sessions de MBTI</p> <p>Niveau de satisfaction des participants</p> <p>Étroite collaboration entre le SOFA et l'AP</p>		<p>X</p> <p></p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>
3.3 Les francophones ont accès à des services adaptés aux besoins pour le développement des compétences et de l'alphabétisme	<p>3.3.1 Créer un réseau pour le développement des compétences et de l'alphabétisme</p> <p>3.3.2 Élaborer et mettre en œuvre un plan pour le développement des compétences et de l'alphabétisme avec les partenaires</p>	SOFA (leader)	<p>Nombre de partenaires</p> <p>Production d'un plan</p>		<p>X</p> <p>X</p>	<p></p> <p>X</p>
3.4 Les membres de la communauté ont accès à de la formation linguistique dans les deux langues officielles	<p>3.4.1 Poursuivre le partenariat avec le Centre d'enseignement du français aux adultes du gouvernement du Yukon pour l'offre des cours de français langue seconde</p> <p>3.4.2 Réviser notre modèle afin de maximiser l'offre de services en anglais langue seconde aux francophones</p> <p>3.4.3 Répondre aux besoins ponctuels des différentes clientèles en termes de formation linguistique</p>	SOFA (leader)	<p>Nombre de cours offerts</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Satisfaction des participants</p>	<p>X</p> <p></p> <p></p>	<p>X</p> <p>X</p> <p></p>	<p>X</p> <p></p> <p>X</p>

Priorité 4 : Les partenaires communiquent efficacement les informations relatives aux initiatives en éducation.						
Objectif	Activités/Projets	Responsabilités	Indicateurs	Échéanciers		
				2012-2013	2013-2014	2014-2015
4.1 Les partenaires partagent l'information à l'interne	4.1.1 Pour chaque activité et/ou objectif, identifier clairement les clientèles cibles	CSFY (leader)	Les clientèles cibles sont identifiées	X	X	X
	4.1.2 Pour chaque activité et/ou objectif, identifier un leader clé et assurer les suivis auprès de ce leader	Tous les partenaires	Les moyens de communications sont adaptés en fonction des cibles	X	X	X
	4.1.3 Chaque partenaire partage avec les membres du PCÉ les activités clés en éducation			Les services offerts à la communauté sont optimisés	X	X
4.2 Les partenaires partagent l'information à l'externe	4.2.1 Présenter le plan d'action du PCÉ à la communauté	CSFY (leader)	La communauté connaît les priorités du PCÉ	X		
	4.2.2 Mettre à la disposition du public le plan d'action du PCÉ via les sites web des partenaires	Tous les partenaires		X	X	X

POUR NOUS JOINDRE

Commission scolaire francophone du Yukon #23

info@csfy.ca

3106 3^e avenue, Bureau 401 Whitehorse YT Y1A 5G1

Téléphone : (867) 667-8680

Télécopieur : (867) 393-6946

www.csfy.ca

École Émilie-Tremblay et Académie Parhémie

emilie.tremblay@yesnet.yk.ca

20 promenade Falcon, Whitehorse YT Y1A 6B2

Téléphone: (867) 667-8150

Télécopieur: (867) 393-6360

www.csfy.ca

Garderie du petit cheval blanc

garderie@northwestel.net

22 promenade Falcon, Whitehorse YT Y1A 6C8

Téléphone : (867) 633-6566

www.csfy.ca

Association franco-yukonnaise

afy@afy.yk.ca

302 rue Strickland, Whitehorse YT Y1A 2K2

Téléphone : (867) 668-2663

Télécopieur : (867) 668-3511

www.afy.yk.ca

Les Essentielles

elles@essentielles.ca

302 rue Strickland, Whitehorse YT Y1A 2K2

Téléphone : (867) 668-2636

Télécopieur : (867) 668-3511

www.lesessentielles.org

Partenariat communauté en santé

pcsyukon@francosante.org

302 rue Strickland, Bureau 800 Whitehorse YT Y1A 2K2

Téléphone : (867) 668-2663, poste 800

Télécopieur : (867) 668-3511

www.francosanté.org

BIBLIOGRAPHIE SUGGÉRÉE

- Bélanger, N., Landry, R., Rocque, J. et Aubut, R., (octobre 2011). *École communautaire citoyenne, un projet rassembleur pour la francophonie canadienne*, document préparé pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.
- Violette, M., (juin 2005). *L'école communautaire : un carrefour pour la réussite des jeunes et le développement de la communauté*, rapport de l'équipe de travail sur le développement de l'école communautaire, gouvernement du Québec, Québec.
- Gilbert, A., LeTouzé S. et Thériault J. Y., (décembre 2007). *Apprendre sa communauté : Pour une mission réussie de l'école française en milieu minoritaire, Knowing one's community : For the successful mission of the French Minority School*, CIRCEM, Université d'Ottawa.
- Table nationale en développement de la petite enfance francophone, (2007-2008). *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada*, Commission nationale des parents francophones.
- Association canadienne de langue française (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*.
- Langlais, O., (mars 2000). *Revenir aux sources : Document de réflexion et ébauche d'un plan d'action sur le développement du préscolaire en milieu minoritaire*, préparé pour la Commission nationale des parents francophones.
- Guilbert, A., (mai 2003). *La petite enfance: porte d'entrée à l'école de langue française*, CIRCEM, Université d'Ottawa, document préparé pour la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

ANNEXE 1 : HISTORIQUE DU DOSSIER DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU YUKON

- 1969** Adoption de la *Loi sur les langues officielles*.
- 1974** Création de la Division des programmes en français, alors connue sous le nom de «Centre français».
- 1979** Les francophones du Yukon se regroupent en association.
- 1982** Incorporation de l'Association franco-yukonnaise.
- L'article 23 de la Charte des droits et libertés, enchâssée dans la Constitution du Canada, énonce et protège le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.
- 1983** L'AFY reçoit une première subvention de 5 170 \$ du ministère du Patrimoine (alors Secrétariat d'État). Elle crée ses premiers outils de développement communautaire.
- Des enseignants et des parents membres de l'AFY demandent l'appui des comités scolaires des huit écoles de Whitehorse afin de mettre sur pied un programme-cadre de français à Whitehorse. Quatre comités répondent favorablement.
- Un sondage révèle que 67 élèves sont admissibles à l'instruction en français. L'AFY demande au ministère de l'Éducation d'instaurer le programme-cadre de français.
- 1984** Création du programme d'enseignement en français langue maternelle, appelé le programme-cadre de français, de la 1^e à la 6^e année. Trente-quatre enfants fréquentent les deux classes du programme, logées au sous-sol de l'école Whitehorse Elementary. Formation d'un comité scolaire composé de trois personnes.
- 1985** Extension du programme-cadre : intégration d'une maternelle à la classe de 1^e-2^e années et ajout d'une classe de 7^e-8^e-9^e années. Cette dernière est logée à l'école G.A. Jeckell, devenue Riverdale High School avant de disparaître dans le mouvement de la réorganisation des niveaux orchestré par le ministère de l'Éducation.

En octobre, l'Assemblée législative du Yukon adopte le nom école Émilie-Tremblay pour le programme-cadre.

- 1988** Le programme-cadre obtient officiellement son statut d'école à la suite de la remise au ministre de l'Éducation, Piers McDonald, d'une pétition contenant 125 signatures.

Signature de la première entente Canada-Yukon sur les langues et adoption de la *Loi sur les langues* du Yukon.

Création du Bureau des services en français.

Création de la Société des parents francophones du Yukon (SPFY), parrainée par l'AFY, nommée par la suite Bureau des parents franco-yukonnais (BPFY) avant de devenir l'Association des partenaires de l'école française (APÉF), organisme indépendant.

- 1989** Le nombre d'inscriptions à la maternelle de l'école Émilie-Tremblay est suffisant pour créer une classe séparée pour ce niveau.

La Garderie du petit cheval blanc voit le jour. Elle accueille 7 enfants.

En raison de la localisation de l'école en deux lieux et des problèmes engendrés par la cohabitation des clientèles anglophones et francophones, la SPFY étudie les obstacles entravant la mission de l'école Émilie-Tremblay et explore les options possibles pour améliorer la situation dans un document intitulé : «Rapport sur les hypothèses d'avenir de l'école Émilie-Tremblay». Le rapport recommande sur la base d'un sondage et de deux consultations, l'établissement d'une école française homogène.

La première entente de contribution Yukon-AFY dans le dossier de la mise en œuvre des services en français est signée.

- 1990** L'école Émilie-Tremblay devient une école homogène. L'année scolaire commence dans les locaux préfabriqués de la rue Nisultlin à Riverdale. Le ministre de l'Éducation s'engage à rénover ces locaux vétustes qui ne constituent qu'une solution provisoire pour les francophones.

La *Loi scolaire* du Yukon est abrogée. La nouvelle *Loi sur l'éducation* est adoptée. L'Association franco-yukonnaise participe aux consultations relatives à la nouvelle loi et à sa réglementation. Elle fait pression pour que l'article 23 soit intégré à la *Loi sur l'éducation*.

La SPFY devient le Bureau de parents franco-yukonnais (BPFY) et représente trois entités : le comité scolaire de l'école Émilie-Tremblay, La Garderie du petit cheval et l'AFY.

1991 Des élections ont lieu pour élire des conseillers scolaires francophones. Le comité scolaire de l'école Émilie-Tremblay devient un conseil scolaire.

Des locaux préfabriqués sont ajoutés à l'école pour accueillir le secondaire. L'absence de gymnase crée un problème majeur. Le financement de l'éducation en français demeure inadéquat. Le conseil scolaire commence à revendiquer une nouvelle école.

Une corvée communautaire est organisée par le BPFY pour agrandir la garderie de façon à répondre aux besoins des parents de la communauté. On passe de 14 à 26 places.

Alpha Yukon, le comité pour l'alphabétisation en français au Yukon, voit le jour.

1992 Le ministère du Patrimoine canadien injecte 113 millions de dollars dans la mise en œuvre de la gestion scolaire pour les communautés de langues officielles. Sans consulter les francophones, le ministère de l'Éducation lance le message au ministère du Patrimoine canadien que les francophones du Yukon n'ont aucun besoin en gestion scolaire.

1993 Pour la première fois, l'école francophone offre la 10^e année.

1994 Le conseil scolaire de l'école Émilie-Tremblay participe pour la première fois à une consultation tripartite avec le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Éducation du Yukon au sujet des besoins de la communauté en matière d'éducation.

1994 Les représentants des gouvernements fédéral et territorial s'engagent à participer annuellement à des consultations multipartites avec les intervenants des organismes communautaires franco-yukonnais.

On ajoute la 11^e année aux services de l'école Émilie-Tremblay.

Les gouvernements fédéral et territorial s'engagent à financer la construction d'une nouvelle école pour les francophones. Le ministère du Patrimoine canadien accepte également de financer la construction de nouveaux locaux pour la Garderie du petit cheval blanc.

- 1995** On ajoute la 12^e année aux services de l'école Émilie-Tremblay.
- Le nouvel édifice abritant l'école Émilie-Tremblay ouvre ses portes sur la promenade Falcon en septembre. Construite pour recevoir 250 élèves, l'école francophone en accueille un peu plus de cent.
- Les femmes francophones créent leur association, les EssentiElles.
- Les jeunes se regroupent et forment le comité Espoir Jeunesse.
- Alors qu'on procède à sa construction, la Garderie du petit cheval est rasée par le feu, victime d'un acte criminel.
- 1996** L'école Émilie-Tremblay décerne son premier diplôme d'études secondaires en juin.
- La Commission scolaire francophone du Yukon n^o23 est créée, première et unique commission scolaire à ce jour au Yukon. La première direction générale/secrétaire-trésorier est embauchée.
- La première entente de contribution entre le ministère de l'Éducation et la CSFY n^o23 est signée.
- L'école prête temporairement des locaux à la Garderie du petit cheval blanc pour lui permettre de maintenir ses services à la communauté franco-yukonnaise.
- L'AFY commence à offrir un service régulier en éducation des adultes.
- Création du Centre d'accès communautaire à l'AFY.
- 1997** La nouvelle garderie francophone ouvre ses portes sur la promenade Falcon. Elle accueille 33 enfants, le nombre maximal permis.
- L'Association des partenaires de l'école française voit le jour.

1998 Le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) est créé et rassemble les organismes communautaires franco-yukonnais œuvrant dans le domaine de l'éducation.

Publication de « Action Yukon », une étude sur les besoins de formation des adultes francophones qui habitent le Yukon.

1999 Le ministère du Patrimoine canadien injecte 70 millions de dollars supplémentaires dans le domaine des langues officielles. 18 millions sont affectés aux langues officielles dans l'enseignement pour appuyer notamment la mise en œuvre de mesures visant à consolider la gestion scolaire, à améliorer la qualité de l'éducation et à étendre l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire pour les francophones.

Le sous-ministre de l'Éducation endosse la création d'un comité paritaire de travail en éducation où l'on aborde les ententes bilatérales en éducation et les besoins de la francophonie yukonnaise dans leur globalité : le préscolaire, le scolaire, le postsecondaire, etc. Quatre représentants du MÉY et quatre représentants de la communauté (CSFY-AFY(2)-APÉF) y siègent.

Les membres du PCÉ suggèrent que le comité de négociation de la CSFY soit composé de gens de la CSFY, de l'AFY et de l'APÉF pour présenter une image plus globale des besoins en éducation en vue de l'entente MÉY-CSFY. Le MÉY se montre réticent à la suggestion. La CSFY décline la suggestion mais s'engage à consulter les membres du PCÉ.

Le ministère de l'Éducation entreprend le processus de révision de la *Loi sur l'éducation*.

Le nombre d'inscriptions à l'école Émilie-Tremblay est de 110.

2000 Signature de la première entente bilatérale en éducation qui donnera naissance au programme d'animation culturelle à l'école Émilie-Tremblay (temps partiel), au programme préscolaire le *Jardin d'Émilie* et au programme TAM (théâtre, arts et musique) au secondaire.

Le PCÉ remet 14 propositions au Comité directeur de révision de la *Loi sur l'Éducation* du Yukon. Ces 14 propositions définissent la pleine gestion scolaire.

Suite au rapport « Action Yukon », l'AFY crée le Service d'orientation et de formation aux adultes (SOFA).

- 2002** Création d'un groupe de travail conjoint ministère de l'Éducation/Partenariat communautaire en éducation (MÉY-PCÉ) pour travailler à la distribution des pouvoirs à la CSFY.

La *Loi sur l'Éducation* est amendée, sans prendre en compte les propositions du PCÉ.

- 2003** Extension du programme de maternelle à temps plein à l'école Émilie-Tremblay.

Le Partenariat communauté en santé (PCS), initiative de réseautage pour la santé en français au Yukon parrainée par les Essentielles, voit le jour.

La Garderie du petit cheval blanc procède à des travaux d'agrandissement.

L'AFY développe et publie le Plan de développement global 2004-2009 pour la communauté francophone du Yukon.

- 2004** Le nombre d'inscriptions à l'école Émilie-Tremblay est de 125.

- 2005** Première planification stratégique de la CSFY pour 2005-2010. Elle sera révisée à tous les cinq ans.

La CSFY n'est pas invitée au comité de révision de la *Loi sur l'Éducation* formé du ministère de l'Éducation du Yukon et de représentants des Premières Nations du Yukon.

Réaménagement temporaire de la Garderie du petit cheval blanc pour répondre à la demande grandissante, elle peut alors accueillir 41 enfants.

L'AFY offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants au Yukon.

- 2006** Reconnaissance du Jardin d'Émilie par le ministère de l'Éducation.

L'entente cadre en éducation 2006-2009 est négociée et adoptée entre le MÉY et le gouvernement fédéral.

Appui financier du ministère de l'Éducation afin de mettre sur pied un programme de francisation à l'école Émilie-Tremblay.

Dépôt du rapport final Landry/Johnson pour la conceptualisation et la mise en œuvre du programme d'enseignement secondaire en français de l'école Émilie-Tremblay.

Des fonds du fédéral et du territorial sont alloués afin de mettre sur pied un projet-pilote nommé « Académie Parhélie » pour les élèves du secondaire de l'école Émilie-Tremblay. La CSFY se donne cinq ans pour mettre sur pied sa nouvelle programmation.

2007 Distribution d'ordinateurs portables aux élèves et au personnel enseignant du secondaire.

Près de 150 élèves sont inscrits à l'école Émilie-Tremblay et à l'Académie Parhélie.

2008 La CSFY, au nom du PCÉ, joint les rangs de la Commission nationale des parents francophones.

L'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhélie rassemblent plus de 160 élèves.

Le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) se mobilise autour d'un plan d'action pour émettre des recommandations par rapport à l'entente 2009-2013 entre le MÉY et le gouvernement fédéral.

Une consultation est lancée afin d'évaluer les différentes avenues à explorer pour répondre aux besoins d'espace du secondaire car l'école commence à se faire petite. L'idée de centre scolaire communautaire est explorée.

La Garderie reprend la responsabilité du parascolaire à l'école Émilie-Tremblay, 16 places sont disponibles pour les enfants du Jardin d'Émilie et de la maternelle.

2009 L'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhélie accueillent environ 170 élèves.

Un recours judiciaire est déposé en février 2009 contre le ministère de l'Éducation du Yukon afin d'obtenir l'application de la pleine gestion scolaire. Le procès est prévu au printemps 2010.

La Garderie doit augmenter son nombre de places pour le parascolaire et obtient une licence de 40 places. Elle obtient également la responsabilité du camp d'été, autrefois géré par la CSFY.

L'AFY développe et publie le Plan de développement global 2010-2015 pour la communauté francophone du Yukon.

2010 Le procès devant le juge Ouellette qui oppose la CSFY au gouvernement du Yukon débute le 18 mai et se poursuivra jusqu'au 27 janvier 2011.

Création du comité directeur en immigration francophone au Yukon.

Les places au camp d'été de la Garderie passent de 16 à 28.

L'entente 2009-2013 en éducation entre le MÉY et le gouvernement fédéral est négociée et adoptée sans prendre en considération les recommandations du PCÉ.

La CSFY adopte un nouveau plan stratégique pour 2010-2015.

La CSFY, l'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie lancent leur nouvelle image de marque.

L'AFY signe une entente de principes avec le Collège du Yukon pour faire avancer le dossier du postsecondaire en français au Yukon.

La Garderie doit augmenter son nombre de places pour le parascolaire et obtient une licence de 52 places.

Le secteur jeunesse de l'AFY organise des consultations communautaires quant à son rôle auprès des jeunes. 120 personnes dont 80 jeunes y participent. Un forum jeunesse valide les grandes orientations.

2011 Le 26 juillet, le juge Ouellette rend sa décision finale quant au procès opposant la CSFY au gouvernement du Yukon : la CSFY obtient, entre autres, la pleine gestion scolaire et la construction d'une nouvelle école secondaire francophone.

Suite à la décision finale du juge Ouellette, le gouvernement du Yukon décide de porter la cause en appel devant le juge Groberman, qui accepte la demande en novembre.

Le secteur jeunesse de l'AFY élabore sa nouvelle planification stratégique (2011-2014) suite au forum jeunesse tenu en 2010. Le comité Espoir Jeunesse n'est plus. Le comité Jeunesse Franco Yukon (JeFY) est créé avec son image de marque.

2012 L'honorable juge Groberman entend l'appel déposé par le gouvernement du Yukon le 5, 6 et 7 mars 2012. Cet appel vise à renverser la décision de l'honorable juge Vital O. Ouellette, qui accorde la pleine gestion scolaire à la CSFY.

La CSFY dépose l'évaluation du projet-pilote de l'Académie Parhémie et adopte les recommandations qui y sont formulées. Le programme sera reconduit pour les prochaines années.

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

La Commission scolaire francophone du Yukon n° 23

La CSFY s'engage à offrir des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle francophone des apprenants de son territoire.

Conformément à la Charte des droits et libertés et de la Loi sur l'éducation du Yukon, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) accomplit sa mission en assumant le mandat suivant :

- Établir des politiques qui reflètent les aspirations de la communauté francophone.
- Offrir des programmes éducatifs favorisant l'épanouissement intellectuel, affectif, physique, linguistique et socio-culturel des apprenants.
- Assurer aux apprenants l'accès à des services éducatifs de qualité qui répondent à leurs besoins.
- Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du système éducatif francophone.
- Retenir les services d'un personnel compétent et dynamique.
- Appuyer le personnel dans sa démarche pédagogique.
- Assurer l'évaluation de la prestation des programmes et des services.
- Favoriser la concertation auprès des parents, des apprenants et des autres partenaires en éducation.
- Fournir un environnement propice au succès de l'apprenant, au développement de son identité culturelle et à son rayonnement dans la communauté.
- Fournir des installations favorisant un enseignement de qualité.
- Assurer la promotion des services offerts à la population francophone.
- S'assurer que les services et les ressources fournies aux écoles françaises du Yukon par le gouvernement soient au moins égales à celles que reçoivent toutes les écoles du Yukon.

L'école Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie

L'ÉÉT et l'AP ont pour mission :

- de permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire;
- de permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté;
- de faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

Afin de réaliser sa mission, l'ÉÉT s'engage à créer une école dans laquelle :

- Le personnel sait quelles sont les connaissances, les compétences et les habiletés qui doivent être apprises dans chaque matière enseignée et possède les ressources et les compétences nécessaires pour guider cet apprentissage;
- Il existe une approche systématique pour faire du dépistage précoce et intervenir avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des élèves;
- Les élèves sont pleinement engagés dans le processus d'apprentissage et d'évaluation;
- Nous favorisons l'interaction entre les niveaux dans le but de maximiser les ressources et permettre plus d'enseignement différencié;
- Il existe une culture de collaboration où les membres du personnel travaillent de façon interdépendante pour mieux répondre aux besoins des élèves et pour améliorer leur propre enseignement. Cette collaboration s'étend aux parents, à la communauté, aux autres écoles et aux autres commissions scolaires francophones;
- Il y a un programme artistique et culturel qui développe chez les élèves un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance à la francophonie;
- Il y a un programme de vie active qui permet aux élèves d'apprécier l'environnement naturel du Yukon et de développer des habitudes de vie saine afin d'aider l'élève à mieux apprendre;
- La protection de l'environnement sera intégrée dans notre programmation et notre mode de fonctionnement.

Afin de réaliser sa mission, l'AP s'engage à :

- Offrir une éducation rigoureuse axée sur l'académique, le plein air et les beaux-arts;
- Offrir à ses élèves, de la 7e à la 12e année, une programmation unique et multidisciplinaire;
- Offrir un continuum dans toutes les matières et les valeurs ajoutées;
- Offrir une programmation intégrée et expérientielle;

- Offrir l'opportunité aux élèves de s'impliquer dans la communauté et de développer une identité francophone;
- Obtenir un personnel qualifié et engagé qui utilise des méthodes et des stratégies qui répondent aux besoins et aux diversités de tous les élèves;
- Avoir un personnel qui travaille en collaboration au développement de la programmation;
- Avoir un personnel qui met l'emphase sur l'apprentissage des élèves.

La Garderie du petit cheval blanc

La Garderie du petit cheval blanc a pour mission d'offrir un service de garde de qualité accessible à tous les enfants admissibles contribuant à la pérennité d'une collectivité franco-yukonnaise forte et viable et au développement du Yukon.

Elle assure, avec ses partenaires, la création et le développement de tous les services nécessaires au niveau de la petite enfance pour :

- Offrir aux enfants un milieu de vie sécuritaire et chaleureux qui favorise leur développement physique, affectif, intellectuel et social.
- Offrir aux éducatrices la reconnaissance de leur travail, un support professionnel adéquat, l'opportunité de se perfectionner et de s'impliquer dans un projet social.
- Offrir aux parents des services de garde de qualité qui répondent à leurs besoins, qui assurent une continuité du milieu familial et la pérennité de la langue et de la culture françaises en sol yukonnais.

L'Association franco-yukonnaise

L'AFY a pour mission d'assurer, avec ses partenaires, la création et le développement de services, d'activités et d'institutions nécessaires au plein épanouissement et à la viabilité de la communauté franco-yukonnaise.

Elle a pour mandat d'améliorer la qualité de vie des membres de la communauté grâce à la mise en œuvre de services et d'activités dans les domaines suivants :

- Développement économique et tourisme
- Emplois
- Formation des adultes
- Arts et culture

- Immigration
- Jeunesse
- Communications et relations communautaires
- Représentation et services en français

Le Service d'orientation et de formation aux adultes

Le SOFA constitue un guichet unique de services en français aux adultes dans les domaines suivants :

- Aide à l'emploi
- Alphabétisation et compétences essentielles
- Formation linguistique
- Perfectionnement professionnel
- Développement de carrière
- Accès à l'éducation postsecondaire

Le SOFA s'engage à offrir, en collaboration avec ses partenaires, des services personnalisés en français répondant aux besoins des adultes de la communauté.

Le Secteur jeunesse de l'AFY

Le Secteur jeunesse favorise le développement personnel et social des jeunes d'expression française et pose des actions concrètes en leadership et en construction identitaire qui touchent les jeunes.

Le Secteur culturel de l'AFY

Le Secteur culturel de l'AFY, avec la collaboration de ses partenaires, assure la présence d'une vitalité culturelle francophone de qualité au sein de l'espace yukonnais, en maintenant la pérennité des arts et de la culture francophones, en mettant en œuvre des stratégies de professionnalisation et de formation des acteurs culturels et en favorisant une continuité linguistique.

Les EssentiElles

Les EssentiElles est un organisme qui représente les intérêts des femmes francophones du Yukon. Le groupe travaille activement à l'amélioration de

la qualité de vie des Franco-yukonnaises en s'efforçant de répondre à leurs besoins.

L'organisme a pour mission d'agir en tant que porte-parole des femmes francophones du Yukon et initier des actions directes en vue de représenter leurs intérêts et favoriser leur épanouissement.

Il vise à favoriser le développement et l'épanouissement des femmes francophones au Yukon en agissant de façon prioritaire, et ce sans se limiter, à ces secteurs :

- mieux-être
- justice sociale
- présence des femmes dans la francophonie

Mamans, papas et bébés en santé

Ce programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) offre des services gratuits aux futures mamans et à leur famille.

Les objectifs de ce programme sont :

- D'améliorer la santé des femmes enceintes et de leurs bébés
- De promouvoir et supporter l'allaitement maternel
- D'offrir des services et des activités pour informer les femmes enceintes ou les futures mamans
- De briser l'isolement
- De faciliter l'accès à l'information en français par un centre de ressources et le prêt de livres et vidéos

Le Partenariat communauté en santé

Le Partenariat communauté en santé (PCS) est le réseau pour la santé en français au Yukon et est membre de la Société santé en français (SSF).

En collaboration avec ses partenaires, le PCS vise à améliorer l'état de santé et le mieux-être de la communauté francophone du Yukon en favorisant l'engagement de la communauté et la prise en charge de sa santé.

Le Partenariat communauté en santé, le réseau pour la santé en français au Yukon, favorise l'offre de services de santé en français en étant à l'écoute de la communauté et en participant à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des services grâce à des stratégies novatrices pour

accroître l'accès à des services de santé de qualité en français pour le territoire du Yukon.

Les axes de développement du PCS sont :

- Assurer que le réseau peut engager et sensibiliser le milieu;
- Accroître l'accès à des services de santé en français;
- Favoriser le mieux-être de notre communauté;
- Mettre en place des formations et des recherches sur la santé en français.

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS AU PCÉ

Organismes	Représentants (directions et employés)
La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY) L'école Émilie-Tremblay (ÉÉT) L'Académie Parhélie (AP)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale, CSFY • Direction, ÉÉT et AP
La Garderie du petit cheval blanc	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, Garderie du petit cheval blanc
L'Association franco-yukonnaise (AFY) Le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA) Le Secteur jeunesse Le Secteur culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale, AFY et direction, SOFA • Direction, Secteurs culturel et jeunesse, AFY
Les EssentiElles Mamans, papas et bébés en santé	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, Les EssentiElles
Le Partenariat communauté en santé (PCS)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, PCS

ANNEXE 4 : LISTE NON EXHAUSTIVE DES RÉSEAUX DES PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Organismes	Réseaux
<p>La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association des directions d'éducation de l'ouest et du nord (ADÉON) • Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) • Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) • Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS) • Commission nationale des parents francophones (CNPF) • Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) • Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) • Regroupement de l'Ouest et des Territoires du Nord pour la petite enfance (RONPE)
<p>L'école Émilie-Tremblay (ÉÉT) et l'Académie Parhélie (AP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syndicat des enseignantes et enseignants du Yukon • Comités du ministère de l'Éducation du Yukon • Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

La Garderie du petit cheval blanc	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des garderies du Yukon • Commission nationale des parents francophones (CNPf)
<p>L'Association franco-yukonnaise (AFY)</p> <p>Le Service d'orientation et de formation des adultes (SOFA)</p> <p>Le Secteur jeunesse</p> <p>Le Secteur culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération canadienne des communautés francophones et acadiennes • Fédération des aînés et aînées francophones du Canada • Réseau de développement de l'alphabétisme et des compétences • Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada • Consortium national de formation en santé • Fédération de la jeunesse canadienne-française • Fédération culturelle canadienne-française
<p>Les EssentiElles</p> <p>Mamans, papas et bébés en santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alliance des femmes de la francophonie canadienne • Fondation filles d'action • RebElles • Alliance féministe pour une action internationale • Coalition des groupes de femmes du Yukon • Coalition Bambin
Le Partenariat communauté en santé (PCS)	<ul style="list-style-type: none"> • Société santé en français • Consortium national de formation en santé